

~~RECEVEUR DU GOUVERNEMENT~~
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES
ET DE LA DEFENSE

N° 425 /PR /MAID /CTM

Sommaire : - Nomination

() ECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
-----+-----

Le PRESIDENT de la République

- VU la loi n°60-36 du 26 Novembre 1960 portant constitution de la République du Dahomey,
VU le Décret n°60-32 du 28 Juillet 1960 portant organisation des Forces Armées du Dahomey,
VU le Décret n°404/PR/MAID/CTM du 8 Décembre 1961 portant nomination au grade de Sous-Lieutenant JOHNSON et OHOUENS à compter du 1er Octobre 1961,
SUR proposition du Ministre des Affaires Intérieures et de la Défense,
LE Conseil des Ministres entendu,

() E C R E T E :

Article 1° - Les Sous-Lieutenants JOHNSON Ferdinand, OHOUENS Barthélémy et LAWANI-RATMI Issa sont promus au grade de Sous-Lieutenant de Gendarmerie à titre définitif.-

Article 2° - Le présent décret qui prendra effet à compter du 1er Octobre 1961 sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.-

Par le Président de la République
Ministre des Affaires Intérieures
et de la Défense.

M A M A A R O U N A

H U B E R T M A G A

LIATIONS :

original	1	- JORD	1
MAID	4	- EMFAD	4
EPT	1	- DIRGEND	8
Présidence	8	- F.B.	1
EP	2	- C.F.	1
EF.	5	- F.P.	1
C.D.	1	- DSFA CAFA	2
BRAD	1	- Intéressés	3